

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN : PROJET "ACCELERATION DES MUTATIONS DE L'ESPACE PUBLIC"**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUIN - FONTENAT - FRATTA - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - MONNET - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention Patrice FONTENAT, Vice-président Secrétaire

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) a sollicité la CCI de l'Ain et la CCI Lyon métropole conjointement pour un accompagnement en vue de la réalisation d'un projet de plateforme dédiée à l'Accélération des Mutations de l'Espace Public, provisoirement dénommée "ACMUTEP".

Ce projet s'inscrit en complémentarité de celui de Transpolis, plateforme technologique unique en Europe, dédiée à l'étude de la mobilité de demain. ACMUTEP sera également basé au camp des Fromentaux à Leyment. La déconstruction des friches présentes sur le site sera réalisée en 2017 pour une ouverture de la plateforme prévue début 2018.

Plus précisément, il s'agit d'un projet de plateforme de recherche, de démonstration et de formation dédiées aux innovations dans l'espace public.

L'objectif d'ACMUTEP est donc de faire émerger l'innovation dans le domaine de l'espace public, via une synergie entre acteurs s'appuyant sur :

- une plateforme de démonstration et d'expérimentation réalisée avec Transpolis,
- un centre de formation continue,
- un hôtel d'entreprises,
- un centre de réalité augmentée ou "living lab".

La gestion de la voirie représente une dépense très conséquente pour les collectivités locales. Avec la réduction des budgets publics, ces collectivités sont aujourd'hui désireuses d'envisager de nouvelles modalités, plus efficaces et moins coûteuses pour la conception, l'aménagement, l'entretien et la gestion des espaces et infrastructures publiques dont elles ont la charge.

Il y a donc un enjeu important pour les entreprises : innover dans le champ de l'espace public leur permettra de s'adapter à un marché des collectivités locales en pleine évolution, et de soutenir la commande publique.

A ce stade, le business plan du projet est en cours de réalisation par la CCPA. Dans ce cadre, l'appui des CCI est sollicité sur 2 aspects :

- la caractérisation des entreprises pouvant être intéressées par ACMUTEP, à une échelle régionale ;
- un appui des Chambres pour construire le projet d'animation du site, en cours d'élaboration.

L'émergence de cette plateforme aurait donc une portée régionale, à l'image de celle de Transpolis. Dans cette perspective, la CCI de l'Ain et la CCI métropolitaine, initialement contactées, proposent d'établir une convention cadre de partenariat commune avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, sous l'égide de notre CCI de région, pour la mise en œuvre de cet accompagnement.

En conséquence, le Bureau vous propose :

- de bien vouloir confirmer l'intérêt de la Chambre à participer à cette plateforme
- et d'autoriser le Président à établir et signer une convention cadre de partenariat commune entre la CCI de l'Ain, la CCI métropolitaine et la CCPA.

PF	JMB

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016

Objet : **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN : PROJET "ACCELERATION DES MUTATIONS DE L'ESPACE PUBLIC"**

**L'Assemblée, vu l'exposé de Patrice Fontenat, Vice-président Secrétaire,
- confirme son intérêt pour participer à la plateforme ACMUTEP,
- et autorise le Président à établir et signer une convention cadre de partenariat commune entre la CCI de l'Ain, la CCI métropolitaine et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, sous l'égide de la CCI de région, selon les modalités exposées ci-dessus.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président